

À Épagny, la propriétaire de l'hôtel-restaurant veut accueillir des migrants

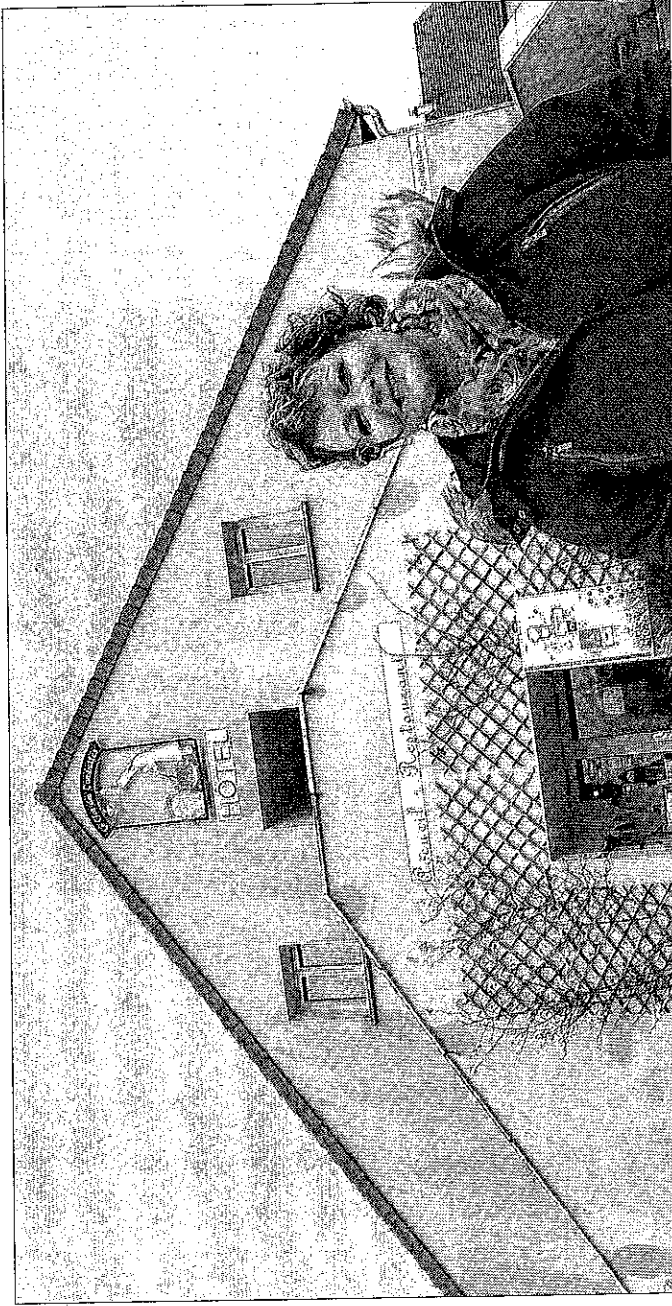
Épagny fait partie des communes où un dossier de centre d'accueil de demandeurs d'asile (Cada) a été monté. Le conseil municipal s'est déjà prononcé contre.

À Épagny (320 habitants), Emmanuelle Fiore-Vernet, propriétaire depuis dix-huit ans du *Clos des Combottes*, s'est proposée pour que son établissement devienne un éventuel centre d'accueil de demandeurs d'asile (Cada). Sensibilisée par la situation des migrants, elle a eu l'idée que l'hôtel-restaurant, en difficulté depuis plusieurs années, puisse être loué, ou vendu, pour en accueillir.

« Faire vivre la commune autrement »

« Trop de personnes ont des préjugés alors que les migrants sont des personnes comme les autres », estime Emmanuelle Fiore-Vernet. « Trop souvent, tout le monde envisage le pire et personnellement je ne n'envisage le meilleur, alors que les migrants pourraient faire vivre la commune d'une autre façon. »

Avec l'association Coallia, qui s'occupe de l'accueil, de l'hébergement et de l'accom-



Emmanuelle Fiore-Vernet, propriétaire du *Clos des Combottes* à Épagny, s'est proposée pour que son établissement accueille des migrants. Photo V. L.

pagement de demandeurs d'asile, un dossier a été monté et déposé en préfecture. Il envisage la création de 65 places dans l'hôtel-restaurant, qui a déjà une capacité d'accueil similaire et à l'intérieur duquel la prioritaire se dit « prête à faire des travaux ». Reste que du côté de la mairie et du conseil municipal, on affiche clairement de la réti-

cence face à ce projet. Le 3 février, une délibération en conseil municipal a émis un avis « défavorable ». Parmi les arguments motivant ce refus, il y avait le fait que le nombre de places créées, 65, serait « trop important par rapport à la population d'Épagny (324 habitants), soit + 20 % », expose le procès-verbal dudit délibéré.

« Par rapport au PLU (plan local d'urbanisme, ndr) de 2004, l'objectif de 300 habitants en 2020 serait largement dépassé », explique, en outre, le maire, Jean-Denis Staiger. Ce dernier juge aussi que « les infrastructures de la commune ne pourraient pas répondre au besoin des migrants », « qu'ils n'auraient pas accès aux soins médi-

V. L.